



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 novembre 2017

Charte Relations fournisseurs responsables : la Région Bretagne s'engage

C'est au cours de l'événement « Breizh Storming pour une commande publique au service de l'économie » organisé par le Conseil régional de Bretagne le 03 octobre 2017, que **Loïg CHESNAIS-GIRARD**, Président du Conseil régional de Bretagne, a annoncé la signature de la Charte Relations fournisseurs responsables. **Pierre PELOUZET**, Médiateur des entreprises, était présent à cette occasion pour rappeler l'objectif de cette Charte et les enjeux positifs d'une politique d'achat responsable dans le domaine de la commande publique.

Afin de s'engager davantage pour une politique d'achat au service de l'économie, la Région Bretagne a initié une démarche de concertation à l'échelle du territoire breton avec l'objectif de rapprocher l'offre et la demande et faciliter l'accès de toutes les entreprises à la commande publique.

La [Charte Relations fournisseurs responsables](#), co-élaborée par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA), a pour objectif d'inciter les entreprises et acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Elle vise à faire évoluer les relations entre clients et fournisseurs afin de construire, dans un cadre de confiance réciproque, une relation durable et équilibrée entre ces derniers. Elle compte aujourd'hui environ 1 850 entreprises et organismes signataires, ce qui représente un volume d'achats de plus de 450 milliards d'euros.

Au travers de ses 10 engagements pour des achats responsables, la Charte participe à la construction d'écosystèmes intelligents pour les entreprises, les acheteurs publics et leurs fournisseurs, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs de chacun. Cette Charte est avant tout pragmatique. Il ne s'agit pas d'engagements abstraits mais d'objectifs réalisables.

Par cette signature, la Région Bretagne s'engage dans un processus vertueux permettant d'améliorer sa démarche d'achat public en :

- S'inscrivant dans une relation de partenariat durable et équilibrée avec les entreprises de la région
- Poursuivant un objectif de professionnalisation de la fonction achat
- Améliorant les relations avec les entreprises, par la désignation d'un « **Correspondant PME** »

Pierre PELOUZET, Médiateur des entreprises : « La Région Bretagne, par la signature de la Charte Relations fournisseurs responsables, envoie un signal fort à ses fournisseurs. Un signal d'engagement dans une démarche de dialogue voire de partenariat à destination des entreprises tout d'abord. Mais c'est également un signal à destination des autres acheteurs publics afin qu'ils se rendent compte que l'amélioration des pratiques d'achat est vitale pour notre économie. »

Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional de Bretagne : « Ce que nous engageons aujourd'hui, c'est une double transformation : celle de notre politique d'achat mais surtout celle de notre service public régional. La commande publique peut être un acte puissant au service de la modernisation de notre service public et de nos entreprises. »

Les 10 engagements de la Charte Relations fournisseurs responsables :

- 1- Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
- 2- Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
- 3- Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs
- 4- Impliquer les grands donneurs d'ordres dans leur filière
- 5- Apprécier le coût total de l'achat
- 6- Intégrer la problématique environnementale
- 7- Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise
- 8- Les Achats : une fonction et un processus
- 9- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- 10- Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs

Contacts Presse : Région Bretagne : Odile Bruley | Tel. 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh | www.bretagne.bzh

Médiation des entreprises : Steve Le Mentec | Tel. 01-53-17-87-83 | steve.le-mentec@finances.gouv.fr | www.mediateur-des-entreprises.fr